

des divergences de vues assez marquées. Le personnel de la Chambre des communes nous a toujours bien servis, à partir des pages et des préposés à la garde de l'immeuble jusqu'au greffier lui-même.

Mais voici ce que je tenais à dire tout d'abord. Je voudrais féliciter aujourd'hui, au nom de tous les membres de la Chambre, j'en suis certain, le whip en chef du parti libéral et, par la même occasion, mon excellent ami M. Angus MacInnis, qui est absent en ce moment. Il y en a peut-être d'autres mais ces deux députés qui ont bien servi leurs circonscriptions tout le temps qu'ils ont été avec nous, ont été élus pour la première fois il y a vingt-cinq ans aujourd'hui. Je les félicite d'avoir terminé ce quart de siècle de service. J'allais dire, puissions-nous tous en faire autant, mais ce ne serait ni franc ni convenable. Je dirai, cependant, franchement que j'espère moi-même en faire autant.

M. Solon E. Low (Peace-River): Je suis certain que tout ce que je pourrais dire ne pourrait mieux rendre les sentiments que nous éprouvons, en cette occasion, que les paroles des préopinants. Je suis très heureux de vous dire, monsieur l'Orateur, que les paroles prononcées par le premier ministre (M. St-Laurent), par le chef de l'opposition (M. Drew) et par le député de Rosetown-Biggart (M. Coldwell) expriment très justement les sentiments que nous éprouvons. Je voudrais renchérir sur tout ce qu'on a déjà dit. Je suis heureux de voir se terminer une session comme celle-ci sur une note de bonne volonté. Le début de nos sessions me rappelle toujours vivement le premier son de cloche dans un match de boxe qui annonce que les deux adversaires quittent leur coin pour se battre. Je crois que c'est ce que nous avons fait. On se demande s'ils sortiraient encore en se battant, quand retentira le dernier son de cloche. Mais, dans notre cas, nous terminons la joute, qui était longue et rude, sur une note amicale. Je tiens à dire que je me joins aux préopinants pour exprimer les sentiments de cordialité que nous éprouvons à l'égard de tout le monde à la Chambre pour le travail que chacun a accompli.

M. W. G. Weir (Portage-Neepawa): Monsieur l'Orateur, je ne crois pas devoir laisser passer cette occasion sans remercier mon honorable ami le représentant de Rosetown-Biggart (M. Coldwell) des observations qu'il a faites à mon sujet. J'ai été très heureux qu'il y ait associé le nom de M. Angus MacInnis. Il est vrai que nous avons été élus tous deux pour la première fois à la Chambre des communes il y a 25 ans, et nous avons continué d'être réélus depuis lors. Il s'est évidemment produit bien des changements durant

[M. Coldwell.]

ce temps mais, somme toute, cette existence a été bien agréable. La camaraderie a été la meilleure qu'on puisse trouver où que ce soit. Cet endroit a été des plus agréables et des plus profitables. Quelque faible apport que j'aie pu fournir, j'en suis profondément heureux et j'en suis plus que dédommagé par l'amitié que m'ont manifestée mes collègues aux Communes.

M. l'Orateur: Puis-je dire un dernier mot de remerciement au premier ministre (M. St-Laurent), au chef de l'opposition (M. Drew), à l'honorable député de Rosetown-Biggart (M. Coldwell) et à l'honorable député de Peace-River (M. Low) de leurs obligeantes paroles à l'adresse de ceux qui ont occupé le fauteuil. J'en conclus que peut-être m'absolvent-ils, au moins conditionnellement, de toutes les erreurs que j'ai commises durant cette dernière session.

La Chambre désire-t-elle maintenant que les présentes délibérations soient suspendues jusqu'à midi et quarante?

Des voix: Entendu.

(La séance, suspendue à midi et vingt-huit minutes, est reprise à midi et quarante minutes.)

Reprise de la séance

SANCTION ROYALE

Le major C.-R. Lamoureux, huissier de la verge noire, apporte le message suivant:

Monsieur l'Orateur, Son Excellence l'Administrateur du gouvernement du Canada désire la présence immédiate de cette honorable Chambre dans la salle de l'honorable Sénat.

En conséquence, la Chambre se rend dans la salle du Sénat.

Dans la salle du Sénat, il a plu à l'Administrateur du gouvernement du Canada de donner, au nom de Sa Majesté, la sanction royale aux bills suivants:

- Loi modifiant la loi sur la radio.
- Loi modifiant la loi sur le rétablissement agricole des Prairies.
- Loi modifiant la loi de l'impôt sur le revenu.
- Loi modifiant la loi sur la taxe d'accise.
- Loi modifiant la loi de l'impôt sur le revenu, la loi sur les chemins de fer et la loi sur la Commission du tarif, en ce qui concerne les traitements de certains hauts fonctionnaires.
- Loi modifiant la loi sur les transports.
- Loi modifiant le tarif des douanes.
- Loi modifiant la loi sur la production de défense.
- Loi modifiant la loi sur l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent.
- Loi pour faire droit à Donald John McGillivray.